

Question écrite du 29 mars 2023 de M. François Mireval: «Taxe professionnelle communale: et après?»

Constatant la probable suppression annoncée de la taxe professionnelle communale, une des rares prérogatives exclusives des communes, lesquelles ne disposent actuellement que de trop peu de pouvoirs, j'aimerais savoir:

- quelles mesures vont prendre le Conseil administratif et/ou l'Association des communes genevoises pour obtenir de nouvelles prérogatives communales afin de compenser cette perte;
- quelles mesures va prendre le Conseil administratif de la Ville de Genève pour maintenir la taxation d'entreprises utilisant des artifices pour externaliser à l'étranger leurs bénéfices, et donc échapper aux impôts locaux, tout en réalisant un très important chiffre d'affaires à Genève (par exemple Starbucks, comme démontré par la RTS dans plusieurs enquêtes).